

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2008)
Heft: 1795

Artikel: Samuel Schmid peut reprendre la main : la première obligation des partis gouvernementaux serait de ne pas se laisser manipuler par l'opposition UDC
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012574>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Samuel Schmid peut reprendre la main

La première obligation des partis gouvernementaux serait de ne pas se laisser manipuler par l'opposition UDC

André Gavillet (28 septembre 2008)

Pour l'observateur, l'image de la politique fédérale est détestable. Samuel Schmid s'est vu refuser par le Conseil national son programme d'armement; les médias qui relatent le vote parlent de «*gifle*»; le conseiller fédéral aurait pris une «*gamelle*». Son départ est annoncé imminent, ce ne serait qu'une question de jours; la nécro de sa carrière politique est prête.

Cette dramatisation d'une péripétie des combats de l'arène parlementaire, tous ces pouces renversés, est partielle – et surtout elle trompe sur les vrais enjeux. Samuel Schmid n'a pas été défaillant, quelles qu'aient été ses erreurs dans l'affaire Nef qui ont miné son autorité. L'éloquence, si brillante qu'elle aurait pu être, n'aurait pas modifié des décisions de vote préalablement arrêtées.

Ce qu'on masque en personnalisant sur Samuel Schmid, c'est le désaccord des partis gouvernementaux. En ne réalisant pas Christoph Blocher, ils s'engageaient à trouver un consensus minimal,

même pas un programme commun mais ce qu'il faut d'entente pour ne pas être manipulé par une opposition forte de 30% du Conseil national. Cet accord n'a jamais été sincèrement recherché. La défense nationale était prédisposée à faire éclater cette absence de concertation des partis gouvernementaux: un département dépensier, consommateur de technologie coûteuse; une armée ayant ses valeurs et sa hiérarchie propres, son conservatisme, son idéologie. La vindicte de l'UDC à l'égard de Samuel Schmid se surajoutant aux tensions ordinaires sur ce sujet.

Mais on ne voit pas en quoi la démission de Samuel Schmid permettrait de trancher le nœud, surtout si elle a pour effet de faire élire un UDC pure souche.

Samuel Schmid, en restant à son poste, peut reprendre la main. Pour faire quoi? Constater d'abord qu'il n'y a pas de majorité au parlement pour le programme arrêté par le Conseil fédéral. Les votes

ultimes de la session de décembre le confirmeront. En conséquence, il s'impose de procéder à un réexamen, en mettant au travail de réflexion toutes les «*forces vives*» engagées dans les relations internationales, l'aide internationale, la sécurité, la recherche historique (les historiens devraient avoir une place dans une réflexion globale sur la défense nationale), la technologie avancée. Le temps nécessaire à la discussion et à la synthèse implique un moratoire sur les dépenses nouvelles, au minimum de 3 ans, jusqu'en 2012. Le document devrait être prêt et rendu public pour les prochaines élections fédérales.

L'impasse politique actuelle démontre, au-delà des querelles partisans, l'impossibilité de se satisfaire de simples adaptations. Samuel Schmid peut en faire le constat et reprendre l'initiative. Ce serait un geste fort, une réponse d'homme d'Etat à l'impuissance parlementaire. Alors, en 2011, le peuple aux élections fédérales pourra juger.

Chronique d'un succès annoncé pour l'initiative de la Marche Blanche

Un objet au programme de la votation fédérale du 30 novembre 2008

Alex Dépraz (29 septembre 2008)

Outreau et Dutroux. Les noms des deux affaires sonnent presque comme un

anagramme. Elles sont aussi les deux faces d'un même miroir dans les crimes contre

les enfants. Face à de tels crimes quelle attitude adopter? Renforcer l'appareil répressif